

**VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 5 décembre 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDREUND, M. Mehdi MONNIER, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etaient absents :

M. Olivier GOUSSET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET

Secrétaire de séance : M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS – VERSEMENT
D'ACOMPTE AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Cette délibération a été affichée le : 17 décembre 2025

DELIBERATION N° 2025-15.12-13**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS – VERSEMENT D'ACOMPTE AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

Le vote du Budget Primitif intervientra après le 1^{er} janvier 2026.

Afin d'éviter que certaines associations se retrouvent en difficulté financière dans l'attente du vote du budget, ou pour respecter les dispositions des conventions établies avec certaines d'entre elles, il est proposé d'accepter le versement d'un acompte, avant le vote du Budget 2026, pour le Centre Communal d'Action Sociale et les associations ci-dessous, représentant 25% du montant des subventions de fonctionnement attribuées au Budget Primitif 2025 :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION ATTRIBUÉE BP 2025	PLAFOND ACOMpte 2026 (Max: 25 % de 2025)
ASSOCIATIONS CULTURELLES		
APCRPM	31 050 €	7 763 €
Centre d'Art Vivant MA Scène Nationale	250 000 €	62 500 €
Centre Régional d'Art Contemporain	94 500 €	23 625 €
Harmonie municipale	36 000 €	9 000 €
Pavillon des Sciences	110 000 €	27 500 €
MJC Centre Image	9 000 €	2 250 €
SAVA		
Collectif Montbéliard Animations et Festivités	56 000 €	14 000 €
DGS - MANAGER		
Commerces et Acteurs Economiques	20 000 €	5 000 €
Office de Tourisme	70 000 €	17 500 €
RESSOURCES HUMAINES		
Association du Personnel Communal	42 465 €	10 616 €
AFFAIRES SCOLAIRES		
OGEC Saint-Maimboeuf	102 000 €	25 500 €
ENFANCE/JEUNESSE		
Etablissement Régional L. Lagrange	221 250 €	55 313 €
MJC Petite Hollande	173 100 €	43 275 €
CCAS	2 780 000 €	695 000 €

Après avis des commissions compétentes, le Conseil Municipal autorise le versement des acomptes de subventions au Centre Communal d'Action Sociale et aux associations citées ci-dessus.

Pour	:	32
Contre	:	0
Abstentions	:	0
Ne participe pas au vote	:	1

- ADOpte -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marié-Noëlle BIGUINET

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 17 décembre 2025